

Conservation International
MIARO - Conservation Action Grants

N° de dossier : 416

**« PROJET BOMBETOKA BELEMBOKA : PROTECTION TEMPORAIRE,
OUTILS DE GESTION ET STRUCTURE DE GOUVERNANCE »**

RAPPORT FINAL



Nom du Bénéficiaire : **Association FANAMBY**

Adresse du Bénéficiaire : **Lot II K 40 bis Ankadivato, 101 – Antananarivo, MADAGASCAR**

Période du 01 août 2008 au 28 février 2009

SOMMAIRE

Présentation du Projet et rappel des objectifs	3
Rappel des objectifs	4
Objectif global	4
Objectifs spécifiques	4
Résumé des activités.....	4
Description des Réalisations	5
Activité 1.1 : Mener des études et des inventaires scientifiques et évaluer ainsi les ressources à protéger	5
Activité 1.2 : Elaborer et mettre en œuvre avec tous les acteurs le schéma global d'aménagement des terroirs, les plans d'aménagement et de gestion des zones sensibles et veiller à leur application	7
Activité 1.3 : Consulter les détenteurs des droits coutumiers et des droits fonciers.....	8
Activité 2.2 : Renforcer la capacité des OPCI et des autorités communales entre autres en planification pour la poursuite du processus de création de la nouvelle aire protégée.....	8
Activité 3.1 : Définir le système approprié de gestion et les cahiers des charges afférentes à chaque niveau de gestion	8
Activité 4.1 : Conception et diffusion d'émissions/spots radiophoniques	9
Activité 4.2 : Conception de messages spécifiques et utilisation d'autres supports de communication.....	9
Activité 4.3 : Sensibilisation au niveau national sur les impacts de la déforestation, l'érosion et la sédimentation sur les systèmes agricoles et la pêche en aval	9
Description des activités non réalisées avec les justifications.....	10
Activité 2.1 : Instaurer l'intercommunalité (OPCI) pour permettre aux communes d'atteindre des objectifs communs.....	10
Analyse des réalisations par rapport aux objectifs fixés.....	10
Créer une nouvelle Aire Protégée.....	10
Créer/opérationnaliser les organismes intercommunaux (OPCI) comme structure de pilotage de la gestion des ressources naturelles et surtout du développement local-régional	11

Vulgariser et mettre en application des outils d'aménagement du territoire avec la participation de toutes les parties.....	11
Assurer la circulation des informations pour la gestion durable des ressources naturelles.....	12
Enoncé des problèmes rencontrés durant la mise en œuvre du projet et les solutions adoptées pour les résoudre,	12
Recommandations et Leçons tirées sur l'investissement CAG	13
Conclusion avec un résumé global des succès du projet.....	13
Annexes.....	14
Chronogramme des activités	14

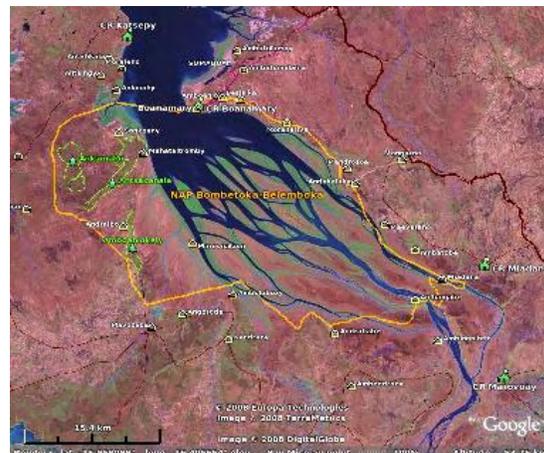
PRESENTATION DU PROJET ET RAPPEL DES OBJECTIFS



Le Projet Bombetoka Beleboka est la reprise du projet Voronosy initié par le feu chercheur Allemand Mario PERSCHKE, financé par l'Association Européenne des Zoos et des Aquaria, voulant protéger les ibis sacrés (*Threskiornis bernieri*) et les propithèques couronnés (*Propithecus coronatus*) dans la Baie de Bombetoka, Nord Ouest de Madagascar avec des moyens et des approches orientées vers l'interdiction des activités humaines incompatibles et vers les compensations en nature des promesses des communautés locales. Cela ne permettait pas d'assurer que ces espèces seront protégées d'une façon pérenne.

En s'alignant sur la Vision Durban et le Madagascar Action Plan, l'Association FANAMBY (expression malgache signifiant « Défi / Challenge ») composée d'une équipe de jeunes techniciens motivés et inventifs, veut mettre en place, en faisant de Bombetoka Beleboka une nouvelle aire protégée de 64'000 hectares intégrant le système des Aires Protégées de Madagascar, une conservation durable de cette biodiversité spécifique avec la participation et pour le bénéfice des hommes et des femmes concernés. Cette approche est basée sur un aménagement spatial concerté.

Conservation International a donc appuyé financièrement l'Association FANAMBY dans le cadre des « Subventions en appui au développement du système d'Aires Protégées de Madagascar » Conservation Action Grants (CAG - MIARO) pour tous les travaux nécessaires pour la classification du site de Bombetoka en Aire Protégée temporaire dans la période du 01 août 2008 au 28 février 2009.



RAPPEL DES OBJECTIFS

OBJECTIF GLOBAL

L'Association FANAMBY veut conserver la biodiversité et le paysage harmonieux de la Baie de Bombetoka en mettant en valeur les habitats et la biodiversité par le biais d'un aménagement spatial concerté pour un développement durable, en partenariat et aux bénéfices des hommes et des femmes concernés.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Créer une nouvelle aire protégée cogérée d'une manière efficace avec les communautés, les autorités locales et les opérateurs et institutions concernés
- Créer/opérationnaliser les organismes intercommunaux (OPCI) comme structure de pilotage de la gestion des ressources naturelles et surtout du développement local-régional.
- Vulgariser et mettre en application des outils d'aménagement du territoire avec la participation de toutes les parties
- Assurer la circulation des informations pour la gestion durable des ressources naturelles

RESUME DES ACTIVITES

Le tableau suivant résume activités prévues et leur statut/état de réalisation

Activités prévues	Statut/état de réalisation	Observations
Mener des études et des inventaires scientifiques et évaluer ainsi les ressources à protéger	Terminé	
Elaborer et mettre en œuvre avec tous les acteurs le schéma global d'aménagement des terroirs, les plans d'aménagement et de gestion des zones sensibles et veiller à leur application	Schéma d'aménagement Terminé	Cahier des charges et conventions collectives sur les zones sensibles en cours
Consulter les détenteurs des droits coutumiers et des droits fonciers	Terminé	
Instaurer l'intercommunalité (OPCI) pour leur permettre d'atteindre des objectifs communs	Non terminé	Refus de la part du Maire de Boanamary nécessitant un changement d'approche
Renforcer la capacité des OPCI et des autorités communales entre autres en planification pour la poursuite du processus de création de la nouvelle aire protégée	Non terminé	Changement d'approche
Définir le système de gestion approprié et les cahiers des	Terminé	

Activités prévues	Statut/état de réalisation	Observations
charges afférentes à chaque niveau de gestion		
Renforcer les capacités des acteurs pour l'application des cahiers des charges et des aménagements de l'espace	En cours	
Conception et diffusion d'émissions/spots radiophoniques	Terminé	
Conception de messages spécifiques et utilisation d'autres supports de communication	Terminé	
Sensibilisation au niveau national sur les impacts de la déforestation, l'érosion et la sédimentation sur les systèmes agricoles et la pêche en aval	Terminé	Changement d'approche

DESCRIPTION DES REALISATIONS

ACTIVITE 1.1 : MENER DES ETUDES ET DES INVENTAIRES SCIENTIFIQUES ET EVALUER AINSI LES RESSOURCES A PROTEGER

Le Zoo de Mulhouse a financé l'inventaire et les études sur les lémuriens effectués par le Docteur Nicole ANDRIAHOLINIRINA et son équipe composée de trois étudiants en primatologie de l'Université de Mahajanga (ABOU Bacari, MANANDRAY Antolia and TOMBO Sandry Sam) assistés par des guides locaux et l'Agent de terrain de FANAMBY Monsieur Daudet RAZAFINDRAKOTO. Ils se sont déroulés du 25 août au 03 octobre 2008 et ont vu la réalisation de 05 transects dans les forêts galeries d'Amboaniokely, Antsakanala et Ankamaho. 05 espèces de lémuriens ont été identifiées :

- *Propithecus coronatus* (46 observations, 143 individus)
- *Microcebus cf. murinus* (33 observations, 52 individus)
- *Lepilemur* sp. (11 observations, 14 individus)
- *Eulemur rufus* (10 observations, 42 individus)
- *Eulemur mongoz* (4 observations, 11 individus)



CREDITS PHOTO : DR ANDRIAHOLINIRINA NICOLE, UNIVERSITE DE MAHAJANGA (OCTOBRE 2008)

L'équipe du Docteur ANDRIAHOLINIRINA a également effectué une étude des arbres compris dans les plots exécutés au niveau de l'habitat des lémuriens. 112 essences ont été identifiées selon leur nom vernaculaire.

Monsieur Sébastien WOHLHAUSER, Directeur Technique de FANAMBY, assisté par les Vaomieran'Ny Ala (Agents VNA : Messieurs BEN Saïd dit FOSY, LEZAFILAHY Arthur et Adelin Prisca RAKOTONIRINA dit ZANSY) a procédé en décembre, le mois de floraison de la plupart des arbres, à l'inventaire de la flore. 72 spécimens sont été collectés en trois exemplaires en destination du Département Biologie

Végétale de l'Université de Mahajanga, Missouri Botanical Garden et le Parc Zoologique de Tsimbazaza. Des espèces menacées ont été recensées selon l'IUCN :

- Least Concern (LC) : *Gouania lineata* (Rhamnaceae), *Gouania callmanderi* (Rhamnaceae)
- Restricted to Boina : *Ophrestia madagascariensis* (Fabaceae)
- Restricted to Boina & Ambongo : *Gagnebina calcicola* (Fabaceae), *Bauhinia pervilleana* (Fabaceae)
- Vulnerable VU A3c : *Pandanus coriaceus* (Pandanaceae)



CRÉDITS PHOTO : SÉBASTIEN WOHLHAUSER, FANAMBY (DÉCEMBRE 2008)

Monsieur Jérôme LEBEAU, Responsable Suivi Ecologique de FANAMBY a initié le suivi écologique communautaire en décembre en 7 jours aux VNA, à l'Agent de terrain ainsi qu'à deux étudiants de l'Université de Mahajanga (Mademoiselle FAOUZA Abdou, Département Biologie Animale et Monsieur Ronhald HARISON, Département Biologie Végétale). FANAMBY les a dotés de trois GPS loggers et de trois paires de jumelles équipées d'appareil photo numérique. Le but a été de recueillir toutes les informations pour constituer une base de données scientifique et rationnelle sur la biodiversité à conserver, les ressources naturelles à protéger ainsi que sur les pressions.

Monsieur Daudet RAZAFINDRAKOTO, Agent de terrain, a ensuite identifié 04 jeunes dont 2 de chaque communauté de Matahitromby (Messieurs PAULIN et MAMY), Sankoany (Messieurs LAKANA et TIANDRAZANA), pour le suivi communautaire. Tout en les initiant depuis janvier 2009 aux techniques de suivi et de manipulation des appareils, il a défini avec eux les circuits fixes suivant lesquels le suivi sera effectué. Le suivi communautaire a été établi pour se faire une fois tous les mois et la deuxième intervention a été faite en mars.



CREDIT PHOTO : DAUDET RAZAFINDRAKOTO, FANAMBY (OCTOBRE 2008)

Les données recueillies ont été stockées dans la base de données numérique de FANAMBY, nécessitant la connexion Internet pour le transfert. Ensuite, ces données géo-référencées sont traitées avec le logiciel en ligne DINIHO dont les aboutissements sont la représentation cartographique de la biodiversité spécifique et de leur évolution dans le temps, tangible et concrète

pour les partenaires locaux. Le résultat des inventaires et des recherches ainsi traités est destiné à être restitué.

ACTIVITE 1.2 : ELABORER ET METTRE EN ŒUVRE AVEC TOUS LES ACTEURS LE SCHEMA GLOBAL D'AMENAGEMENT DES TERROIRS, LES PLANS D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES SENSIBLES ET VEILLER A LEUR APPLICATION

Monsieur Fidèle RAFANOMEZANTSOA, Responsable Développement et Aménagement, a dirigé cette activité faisant participer et concertant les communautés locales. Après la campagne de communication et de plaidoyers, il a créé 07 comités restreints dont un au niveau de chaque communauté : Matahitromby, Sankoany, Andrahibo, Antanambao, Miadana, Ambatobe et Andakalaka. Chaque comité restreint a regroupé autorités locales, les notables, les aînés, les ayants droits et les VNA de chaque village. Son rôle a été de prédéfinir sur des bases de cartes images grand format représentant l'évolution dans le temps des ressources naturelles et leurs utilisations au niveau local, le zonage de leur terroir respectif avant la soumission des résultats au niveau d'une réunion plénière villageoise pour être discutés et débattus. Monsieur Jean Pierre de Paul RAKOTOARIVELO, Chef Cantonnement de l'Environnement et des Forêts de Marovoay, a participé lors des ateliers villageois dans sa juridiction : de Miadana, d'Ambatobe et d'Andakalaka.



CREDITS PHOTO : FANAMBY (2008)

Les villages concernés dans la Commune Rurale de Boanamaray, à savoir Morahariva, Amboanio et Boanamaray ont connu une approche différente dans le sens que FANAMBY a demandé à Monsieur MANANTSOA, Chef Cantonnement de l'Environnement et des Forêts de Marovoay II de diriger l'élaboration du schéma d'aménagement compte tenu de la réticence du Maire. D'ailleurs, les réunions ont été avortées à Boanamaray et à Amboanio.

Ce qui a été commun pour les deux approches a été la discussion en séance plénière au niveau des ateliers villageois des réglementations et des conventions collectives par rapport à chaque zone définie notamment les zones sensibles pour la conservation.

Un atelier de compilation et de concertation regroupant les communautés et les autorités locales s'est tenu à Sankoany en janvier 2009, dirigé par l'Adjoint au Maire BOTOVELO Justin après avoir été ajourné deux fois pour des raisons d'organisation (la communauté de Sankoany s'est portée volontaire pour organiser la réunion). Les communautés de Boanamaray et de Marovoay n'ayant pas été représentées, la compilation du schéma d'aménagement global n'a pu être abordée. Par contre, les zonages des terroirs empiétés ont été mis au clair par des compromis.

Une réunion s'est tenue à Antsiranana entre FANAMBY, GTZ-PGDRN et les DREFT des deux régions BOENY et DIANA faisant intervenir également le Chef de Région de DIANA. Durant cette réunion, le Projet Bombetoka a, entre autres, exposé et soutenu son approche par rapport à l'élaboration du schéma d'aménagement.

ACTIVITE 1.3 : CONSULTER LES DETENTEURS DES DROITS COUTUMIERS ET DES DROITS FONCIERS

La liste des détenteurs des droits fonciers a été élaborée avec la Commune Rurale de Katsepy et le Programme National Foncier. Ceux qui sont résidents à Matahitromby, au nombre de six personnes ont été consultés individuellement.

La réunion prévue avec le PNF et la CR Katsepy afin d'intégrer le PLOF dans la nouvelle aire protégée et vice versa a été reportée à cause des événements politiques survenus fin février, les bureaux régionaux du PNF à Mahajanga ayant été dévastés. Aucun dossier ne leur est disponible pour le moment pour continuer les discussions.

Il est à noter que les détenteurs de droits coutumiers au niveau de chaque communauté ont été intégrés dans le comité de préparation du schéma d'aménagement.

ACTIVITE 2.2 : RENFORCER LA CAPACITE DES OPCI ET DES AUTORITES COMMUNALES ENTRE AUTRES EN PLANIFICATION POUR LA POURSUITE DU PROCESSUS DE CREATION DE LA NOUVELLE AIRE PROTEGEE.

FANAMBY n'a pas attendu la création de l'OPCI pour procéder au renforcement de capacité des autorités communales. En effet, dès que les Maires de Katsepy et de Marovoay II ont accepté l'idée de l'OPCI, il leur a été donné toutes les informations par rapport au SAPM et les procédures pour la création des aires protégées.

ACTIVITE 3.1 : DEFINIR LE SYSTEME APPROPRIE DE GESTION ET LES CAHIERS DES CHARGES AFFERENTES A CHAQUE NIVEAU DE GESTION

La question de la structure de gestion a été discutée au niveau des comités restreints préparant le schéma d'aménagement. Toutefois, un constat commun a été établi qu'il faudra davantage de communication sur le SAPM pour que les communautés puissent décider.

La structure de gestion de la nouvelle aire protégée a été débattue lors de la réunion de validation du schéma d'aménagement à Sankoany en janvier. L'assemblée a été d'accord à l'unanimité pour une structure de cogestion dans laquelle les communautés et les autorités locales vont participer avec FANAMBY. Comme toutes les communautés n'ont pas été représentées, le résultat ne peut être validé.

ACTIVITE 3.2 : RENFORCER LA CAPACITE DES ACTEURS

Vu le nombre d'acteurs et la motivation de chacun d'intégrer la gestion des ressources naturelles et la biodiversité menacée, il a été judicieux de procéder selon d'autres approches plutôt que de réunir à Mahajanga des représentants.

Les renforcements techniques en lecture, compréhension et manipulation de cartographies ont été faits en réunions villageoises. Le Responsable Aménagement et Développement a pris soin de capitaliser les premiers enseignements délivrés aux raïamandreny et aux leaders en leur demandant en séance plénière de manipuler les cartes imprimés de format A0.

De cette manière, l'appréciation de l'évolution des ressources naturelles dans le temps a été également apprise aux communautés faisant la transition avec la lecture des résultats des suivis écologiques. En effet, il est prévu d'imprimer la représentation cartographique des pressions sur les ressources naturelles constatées lors des suivis communautaires.

Des missions à Antananarivo ont été nécessaires pour les préparations.

ACTIVITE 4.1 : CONCEPTION ET DIFFUSION D'EMISSIONS/SPOTS RADIOPHONIQUES

Deux spots radiophoniques en dialecte local ont été conçus par une équipe de consultants menée par Madame MIRARISOA Babine dans le but de communiquer à tous les bénéficiaires directs comme indirects l'existence et les objectifs du projet.

Ces spots ont été diffusés à la radio locale M3FM pour les communautés cibles dans la Communes Rurales de Boanamaray et de Katsepy et à la Radio Radio Feon'i Betsiboka (RFB) à Marovoay.

ACTIVITE 4.2 : CONCEPTION DE MESSAGES SPECIFIQUES ET UTILISATION D'AUTRES SUPPORTS DE COMMUNICATION.

100 T-shirts avec mention des objectifs du projet ont été confectionnés et distribués aux membres des communautés qui ont les plus activement participé pendant et après les ateliers villageois.

Les messages peints sur les T-shirts ont été en dialecte locale afin de faciliter la compréhension des communautés et autorités ciblées.

ACTIVITE 4.3 : SENSIBILISATION AU NIVEAU NATIONAL SUR LES IMPACTS DE LA DEFORESTATION, L'EROSION ET LA SEDIMENTATION SUR LES SYSTEMES AGRICOLES ET LA PECHE EN AVAL

FANAMBY a tenu au niveau national un site Internet sur le sujet. Ledit site a également été utilisé pour mettre en ligne les données d'inventaire et de suivi recueillis à Bombetoka Beleboka.

Le site ainsi qu'une base de données scientifique électronique gérée par Monsieur Jérôme LEBEAU en sa qualité de Responsable du Suivi Ecologique numérique.

DESCRIPTION DES ACTIVITES NON REALISEES AVEC LES JUSTIFICATIONS

ACTIVITE 2.1 : INSTAURER L'INTERCOMMUNALITE (OPCI) POUR PERMETTRE AUX COMMUNES D'ATTEINDRE DES OBJECTIFS COMMUNS.

Dès les visites de courtoisie procédurales auprès des Communes rurales concernées : Boanamary, Marovoay Banlieue et Katsepy, FANAMBY a fait le plaidoyer sur le concept de l'OPCI et ses intérêts pour chaque commune y prenant part tant pour la concrétisation des opportunités communes telles que l'écotourisme que pour la fiscalisation des filières communes et le recensement démographique compte tenu de l'empiètement des terroirs des communautés. Les priorités communales et régionales ont été discutées avec les Maires qui pourront jouer un grand rôle dans la planification du développement et de la poursuite des étapes pour la création de l'aire protégée définitive.

Le Maire de Boanamary s'est opposé à l'OPCI des raisons personnelles et en tant que Président au niveau régional de l'association des Maires, il a intimé à ses collègues de ne pas encore s'engager dans un tel organisme. Cependant, les deux Maires de Katsepy et de Marovoay II ont adhéré à l'initiative de planifier la poursuite du processus de classement de Bombetoka Beleboka en Aire protégée définitive. L'idée de mettre en place un comité d'orientation et de conseil pour la suite de l'initiative de création mettant en avant poste les autorités communales leur a plu sans qu'ils acceptent d'y entrer par solidarité ou par crainte de leur collègue.

Enlever la partie revenant administrativement à Boanamary de l'Aire Protégée se révèle s'éloigner de l'objectif. En effet, d'après les constatations des VNA lors des missions de surveillance, c'est la population de la Commune Rurale de Boanamary qui est souvent à l'origine des pressions constatées bien en dehors de leur terroir. De plus, cette population doit bénéficier de la conservation pour qu'elle s'y adhère.

L'attitude du Maire n'est pas un problème à long termes. De toutes les manières, son mandat est limité dans le temps alors que la communauté va toujours rester.

ANALYSE DES REALISATIONS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS FIXES

CREER UNE NOUVELLE AIRE PROTEGEE

L'approche FANAMBY est basée sur la gestion communautaire durable des ressources et de la biodiversité endémique locales. Orienté vers une approche planification, le schéma d'aménagement ainsi conçu aboutira facilement à un plan d'aménagement, synonyme d'outil de développement et de conservation.

Par la consultation des ayants droits, FANAMBY a entériné les contenus des messages de communication itérant créer une nouvelle aire protégée bénéficiant à toutes les parties prenantes.

Justement, en effectuant les études et inventaires nécessaires pour collecter les informations prouvant l'intérêt de la conservation à Bombetoka Beleboka, FANAMBY a progressé dans la procédure pour la création d'une nouvelle Aire Protégée mais également fourni un renforcement de capacité technique des VNA et jeunes impliqués. Le savoir-faire de ces derniers constitue déjà un outil pour les communautés bénéficiaires.

L'autre outil dont peut bénéficier les communautés locales est le cahier de charge relatif au plan d'aménagement des zones sensibles pour la conservation : les îlots de mangrove habitats des ibis sacrés ou les lambeaux de forêts sèches d'Amboaniokely habitat des propithèques couronnés. Sur les autres zones, cet outil est juste un schéma d'aménagement. Tous ont été élaborés d'une manière concertée. Et l'élaboration même de ces outils a résulté de renforcement de capacité des bénéficiaires.

Persuadé par les démarches entreprises auprès de la Direction Régionale de l'Environnement effectuées par FANAMBY dans son initiative de création d'une nouvelle aire protégée à Bombetoka et par l'évolution des activités sur terrain, le Ministère de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme a décrété conjointement avec le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et des Ressources Halieutiques le 18 octobre 2008 que Bombetoka Beleboka est désormais une Aire Protégée Temporaire pouvant intégrer le Système des Aires Protégées de Madagascar.

La nouvelle Aire Protégée de Bombetoka est alors projetée de la phase de l'élaboration vers la phase de création proprement dite selon les procédures officielles.

CREER/OPERATIONNALISER LES ORGANISMES INTERCOMMUNAUX (OPCI) COMME STRUCTURE DE PILOTAGE DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET SURTOUT DU DEVELOPPEMENT LOCAL-REGIONAL

Le laps de temps alloué par le Projet n'a pas suffi pour créer l'OPCI, vu les réticences de l'une des entités concernées. Cet objectif n'est pas atteint. Toutefois, les Maires de Katsepy et de Marovoay II ont accepté de prendre part dans le pilotage de l'initiative de création. En participant activement au niveau de leur Commune respective, ces deux Maires pourront susciter leur collègue à adhérer à l'objectif et à l'entreprise.

VULGARISER ET METTRE EN APPLICATION DES OUTILS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE AVEC LA PARTICIPATION DE TOUTES LES PARTIES

En participant tant dans le processus d'élaboration du schéma d'aménagement puis du plan d'aménagement des zones sensibles, les communautés et autorités locales ainsi que les services techniques déconcentrés s'en sont accaparé des résultats. Tous les membres des communautés présents lors des séances plénières villageoises connaissent le contenu des cahiers des charges, les responsables de leur exécution ainsi que les modalités.

Les communautés pourront capitaliser les acquis des jeunes et des agents VNA ayant bénéficié des renforcements de capacité techniques d'inventaires et de suivi en s'organisant pour relayer/faciliter leurs interventions.

Les résultats des recherches et des suivis écologiques pourront être restitués aux communautés locales par le biais du système d'information par question-réponse ou de la continuation des diffusions des émissions spots radiophoniques.

ASSURER LA CIRCULATION DES INFORMATIONS POUR LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

Pour amener les informations aux communautés, la diffusion de spots radiophonique a été très efficace en permettant la facilitation de réunir les villageois pour les assemblées. De même, elle a permis aux parties prenantes de savoir à l'avance les sujets/contenus des réunions.

Le système d'information par questions-réponses aurait pu être utile pour véhiculer les informations entre les bénéficiaires. Ce système a été initié au niveau de la nouvelle aire protégée mais a seulement été effectif au niveau du village de Matahitromby où est basé le Projet.

ENONCE DES PROBLEMES RENCONTRES DURANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ET LES SOLUTIONS ADOPTEES POUR LES RESOUDRE,

Problèmes rencontrés	Solutions adoptées
Réticence du Maire de Boanamy	Renforcement des approches auprès des autres Maires
Certaines communautés locales ont tendance à confondre le Projet avec celui de feu Mario Perschke dont les approches et les objectifs étaient	Communication par spots radiophoniques

RECOMMANDATIONS ET LEÇONS TIRÉES SUR L'INVESTISSEMENT CAG

Le financement CAG a permis de combler ce qui pourrait faire défaut au projet initial financé par l'AEZA : une approche institutionnalisée de la conservation d'une manière tangible pour les acteurs locaux, premiers intervenants et premiers bénéficiaires.

CONCLUSION AVEC UN RESUME GLOBAL DES SUCCES DU PROJET.

L'objectif primaire a été de faire de Bombetoka Beleboka une Nouvelle Aire Protégée dans le cadre du SAPM. Le Décret interministériel sorti en octobre a beaucoup aidé pour le cadrage juridico-institutionnel. Depuis ce décret, le projet a été orienté davantage vers l'intégration des communautés et autorités locales dans l'initiative de création, vu que des étapes restent encore à franchir pour aboutir à une aire protégée définitive cogérée d'une manière efficace.

ANNEXES

CHRONOGRAMME DES ACTIVITES

Activités	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
Mener des études et des inventaires scientifiques et évaluer ainsi les ressources à protéger		●	→	→	→	→	→	→
Elaborer et mettre en œuvre avec tous les acteurs le schéma global d'aménagement des terroirs, les plans d'aménagement et de gestion des zones sensibles et veiller à leur application		●	→	→	→	→	→	→
Consulter les détenteurs des droits coutumiers et des droits fonciers		●	→	→				
Instaurer l'intercommunalité (OPCI) pour leur permettre d'atteindre des objectifs communs				●	→	→	→	→
Renforcer la capacité des OPCI et des autorités communales entre autres en planification pour la poursuite du processus de création de la nouvelle aire protégée				●	→	→	→	→
Définir le système de gestion approprié et les cahiers des charges afférentes à chaque niveau de gestion				●	→	→	→	→
Renforcer les capacités des acteurs pour l'application des cahiers des charges et des aménagements de l'espace				●	→	→	→	→
Conception et diffusion d'émissions/spots radiophoniques		●	→	→	●			
Conception de messages spécifiques et utilisation d'autres supports de communication		●	→	→	→	→	→	→

Activités	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
Sensibilisation au niveau national sur les impacts de la déforestation, l'érosion et la sédimentation sur les systèmes agricoles et la pêche en aval							●————●	

Légende : calendrier prévu ; ●→ réalisation.